

# La coopération matérielle au mal absolu de l'avortement par les « injections » anti-covid mortifères

## Est-elle licite ou non selon la théologie morale catholique traditionnelle?

« Si c'est oui, dites « oui », si c'est non, dites « non ». Tout ce que l'on dit en plus vient du Malin. » (Mt 5, 37)

### Introduction

Avant d'aborder la question, il est important de spécifier que ce n'est pas un texte d'opinion basé sur une théorie ou une vue de l'esprit mais un texte de théologie morale basé sur des données scientifiques indépendantes. Celles-ci ont beaucoup plus de crédibilité que les données (falsifiées, truquées) des compagnies pharmaceutiques ayant des intérêts financiers et qui sont reconnues pour être des multirécidivistes en matière de fraudes scientifiques et commerciales et de négligence criminelle ayant causé des milliers de morts et de blessés graves. À partir de ces informations scientifiques indépendantes, il est permis de croire que derrière la campagne de « vaccination » massive se cache une gigantesque opération de bioingénierie : transhumaniste (vers le cyborg contrôlable par le biais du graphène et des nanopuces), eugéniste (éliminer les tarés ayant des prédispositions génétiques à la maladie) et malthusianiste (voulant réduire la population de 90 à 95%).

Nous ne pouvons pas ignorer ces considérations et c'est pourquoi nous tiendrons compte des ingrédients non-officiels contenus dans les injections anti-covid expérimentales. Basé sur la réalité du produit et non sur l'imaginaire véhiculé par la propagande commerciale et politique, nous concentrerons notre examen plus spécifiquement sur la question bioéthique des cellules de fœtus avortés dans la fabrication et la composition des pseudo-vaccins anti-covid. « En date du 4 janvier 2021, le *Charlotte Lozier Institute* recensait, sur 38 vaccins anti-covid, **18 vaccins utilisant ouvertement des cellules de fœtus humains avortés dans l'une ou l'autre phase de leur élaboration. Ceci concerne notamment les vaccins Pfizer/BioNTech, Moderna et AstraZeneca, qui sont les seuls actuellement disponibles au Canada.** »<sup>1</sup> En ce qui concerne la question de savoir si ces pseudo-vaccins pouvaient même contenir de l'ADN humain, nous en avons plusieurs confirmations dont celle du Dr. Deisher : « **Les vaccins qui sont cultivés sur des lignées cellulaires fœtales contiennent l'ADN de ces bébés. Cet ADN se retrouve fragmenté au cours de la production du vaccin. Au plus cet ADN est fragmenté, au plus il a de chances d'être incorporé au noyau des cellules des personnes qui recevront le vaccin.** »<sup>2</sup> Selon le Dr. Deisher, cela provoquerait une « mutagenèse insertionnelle » ayant potentiellement de graves conséquences pour les enfants : « Les vaccins contaminés par de l'ADN fœtal humain sont non seulement associés à des troubles

---

1 [http://www.revueenroute.jeminforme.org/10\\_bonnes\\_raisons\\_de\\_refuser\\_le\\_vaccin\\_contre\\_la\\_covid-resume.php](http://www.revueenroute.jeminforme.org/10_bonnes_raisons_de_refuser_le_vaccin_contre_la_covid-resume.php)

2 Dr Theresa Deisher, PhD en physiologie moléculaire et cellulaire, Stanford University.  
<https://www.globalresearch.ca/new-study-in-journal-of-public-health-finds-autism-and-cancer-related-to-human-fetal-dna-in-vaccines/5402912>

autistiques dans le monde entier, mais provoquent aussi une épidémie de leucémies et lymphomes infantiles. »<sup>3</sup>

L'objectif de ce texte est d'abord d'approfondir notre théologie morale et notre réflexion sur la bioéthique appliquée pour ce produit nano-génique expérimental (de phase 3). Le but étant aussi d'être en mesure d'offrir de plus amples contre-arguments (autres que ce qui pourraient être considéré comme « complotistes ») aux personnes « brainwashées/hypnotisées » par la propagande « vaccinale » covidiste. Cela représente un grand défi dû au fait que l'hystérie collective ainsi créée est étanche à la raison et à l'esprit critique. Il faut donc faire très attention car la dissonance cognitive peut provoquer de violentes réactions. Ce texte est aussi offert dans l'optique de pouvoir y trouver des arguments de théologie morale valables pour constituer une demande d'exemption religieuse permettant à plusieurs de pouvoir conserver leur emploi. Au risque qu'elle soit rejetée au mépris de la Loi divine et de la Constitution canadienne (incluant la Charte des droits et libertés).

Les personnes qui liront ce texte sont probablement d'accord pour refuser le pseudo-vaccin covid pour différentes raisons. Cependant, nous connaissons tous des personnes y compris des Pasteurs qui se disent catholiques mais qui ne voient soit aucun problème moral ou soit qu'une « coopération matérielle très éloignée » au péché d'avortement. À partir d'un certain laxisme ou relativisme moral, l'inoculation pourrait être justifiée comme étant licite dans certains cas comme : garder son emploi, visiter les malades, traverser les frontières, etc. On ne parle même pas d'une nécessité vitale immédiate. Même si cela avait été le cas, nous ne devons jamais perdre de vue que le martyr chrétien est un témoignage que la Vie éternelle en Dieu est d'une plus grande valeur que la vie temporelle et que cette dernière doit préférablement être sacrifiée plutôt que de risquer de se s'écarter du chemin nous menant à la vision béatifique (la contemplation face à face de l'essence même de Dieu). « Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que, lorsque cela sera manifesté, nous serons semblables à Lui, parce que nous le verrons tel qu'Il Est » (1 Jn 3, 2). Voilà notre Espérance, voilà le but de l'existence qu'il ne nous faut jamais perdre de vue, sans quoi nous risquons de nous faire embrouiller la conscience par des considérations toute humaine (qui sans Dieu deviennent vite inhumaines) et de nous endormir au son des excuses à la tiédeur.

Comme il existe encore beaucoup **de confusions et de contradictions dans la position morale de nombreux catholiques, y compris des pasteurs** (prêtres et évêques), **je propose de faire ici une petite mise au point sur la théologie morale concernant la question bioéthique de la « vaccination » covid.** À la question de savoir ce qui m'autorise à faire cela, je dirais que la bioéthique a fait partie de mon champ d'étude au doctorat en théologie morale. Je voulais montrer les distinctions fondamentales entre l'anthropologie chrétienne et la conception ésotéro-occulte de l'homme qui se cache derrière la culture de la mort. Suite à l'étude assidue des dernières données sur le sujet, je dirais que je réponds simplement au devoir moral urgent d'éveiller les consciences. Surtout, comme vous le savez, quand le Vatican trahit cette mission essentielle de

---

3 Ibid

l'Église et ne peut donc plus représenter celle-ci. « **Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu.** » (1 Cor 6, 19-20)

## 1. Quand l'exception imaginaire confirme la règle

Est-ce que la théologie morale exclurait toute raison en toute circonstance concernant la réception de vaccins normaux issus de cellules de fœtus avortés? En théorie et selon l'interprétation la plus courante, la réponse est non. Considérant la sentence de droit latin *Exceptio probat regulam in casibus non exceptis*, c'est-à-dire « L'exception confirme la règle dans les cas non exclus. »<sup>4</sup>, il se peut alors que, excluant tous les cas qui ne sont pas de l'ordre de la nécessité vitale, l'exception existe qu'au niveau théorique ou hypothétique. Prenons donc l'exemple de la licéité ou non de recevoir un vrai vaccin (contenant rien d'autre que le virus atténué et un adjuvant de source éthique) mais qui aurait été produit de façon immorale à partir des cellules souches d'un fœtus avorté.

Dans l'hypothèse où une personne n'aurait aucune probabilité de survivre sans recevoir l'injection d'un vrai vaccin, lequel n'aurait aucune possibilité d'être produit sans avortement, la théologie morale catholique conviendrait d'une coopération, au péché d'avortement, qui serait : matérielle (ou involontaire), passive (négative ou non voulue), médiate (ou indirecte) et éloignée. Par une certaine interprétation de cette analyse, cette vaccination est considérée comme licite par un large consensus de théologiens modernistes/libéraux et même traditionnels. La principale opposition à ce jugement moral de licéité vient des théologiens conservateurs fermement pro-vie.

Toutefois, il n'est pas question ici d'un « vaccin » mais d'injections expérimentales : chimiques/toxiques (235 produits), géniques/biologiques (ARNm et ADN de fœtus humain et d'animaux), transgéniques (organismes génétiquement modifiés) et nanotechnologiques (oxyde de graphène et nanopuces). Appeler cette « mixture infâme » d'apprenti-sorciers « vaccin » est un contre-sens qui va à l'encontre de sa définition scientifique et juridique. Le fondement de l'hypothèse étant clairement anéanti, plus rien ne tient. Or, les deux autres parties de l'hypothèse sont aussi invalides car il n'existe pas de nécessité vitale à revoir ces « injections » (parce que le covid n'est pas mortel pour 99.97% des gens et qu'il existe de bien meilleurs moyens de le traiter) et en plus ces pseudo-vaccins auraient très bien pu être produits sans le meurtre de bébés prématurés. Fin de la discussion : tout doute étant dissipé quant au caractère définitivement illicite de la pseudo-vaccination covid. Pas si vite, il nous faut formuler d'autres objections à la position immorale de Big Pharma et du Vatican par d'autres arguments de bioéthique et de théologie morale.

## 2. L'exemption religieuse

---

<sup>4</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27exception\\_qui\\_confirme\\_la\\_r%C3%A8gle](https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27exception_qui_confirme_la_r%C3%A8gle)

Les « autorités » du Vatican, de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (FSSPX) et de quelques « pasteurs » sédévacantistes de la thèse de cassiacum sont complices de Big Pharma par la fausse justification morale d'une « **vaccination** » **biotechnologique qui est doublement mortifère, dans l'origine de son élaboration (cellules souches issues de fœtus avortés) comme dans ses effets secondaires (stérilisation, maladies, mort)**. Cela fait de tous les « pasteurs », qui partagent leur opinion bioéthique et leur position de « théologie morale », des complices des compagnies pharmaceutiques et des gouvernements dont la mission, consciente ou non, est d'exclure toute possibilité d'exemptions religieuses.

D'après les conseils de l'avocat Rudy Giuliani, demander des exemptions médicales ou religieuses ne devrait jamais nous faire oublier que la vaccination obligatoire est anticonstitutionnelle à la base. La Cour suprême a établi en 2004 les critères à considérer dans des cas d'atteinte à la liberté de religion. Concernant l'exemption religieuse liée au « vaccin » covid, le demandeur doit montrer la « sincérité de sa croyance » et que c'est pour lui une « obligation religieuse ».

À ma connaissance, il n'y a que quelques « évêques » américains pro-vie qui vont à l'encontre du Vatican et de la FSSPX pour offrir des exemptions religieuses. Parmi ceux-là, il faut compter l'Aumônier général de l'armée américaine pour ses militaires et Athanasius Schneider pour les membres de sa Confraternité Notre-Dame de Fatima. Tout membre peut apporter à son employeur ce certificat d'exemption religieuse (qui a été examiné par des avocats) accompagné d'une déclaration personnelle de ses croyances religieuses. Le certificat se lit comme suit :

« Ceci certifie que [NOM] est un membre perpétuel et en règle de la Confrérie Notre Dame de Fatima et qu'en tant que tel, il adhère à la croyance religieuse suivante : **le crime d'avortement est si monstrueux que toute forme de concaténation avec ce crime, même très éloignée, comme accepter des vaccins qui ont été testés ou produits en utilisant des cellules de fœtus avortés, est immorale et ne peut être acceptée en aucune circonstance par un catholique** ». <sup>5</sup>

Voilà qui est clair, sans équivoque, sans ambiguïté et sans confusion morale. Tout le contraire des textes du Vatican et de la FSSPX (l'abbé Sélégné) ou même du discours d'un prêtre sédévacantiste (Fr. Stephen McKenna) entendu sur *Novus Ordo Watch*.<sup>6</sup> Voyons donc d'abord la position officielle du Vatican qui est exactement la même que la FSSPX et même que certains pasteurs sédévacantistes à ma plus grande surprise.

### 3. La position officielle du Vatican, de la FSSPX et de Mgr Sanborn

La Congrégation pour la doctrine de la foi juge qu'il est « **moralement acceptable d'utiliser des vaccins anti-Covid-19 qui ont eu recours à des lignées cellulaires de fœtus avortés dans leur processus de recherche et de production**. (...) La raison de ce

---

<sup>5</sup><https://www.cqv.qc.ca/>

[mgr schneider accorde une lettre d'exemption religieuse aux vaccins souillés par l'avortement](#)

<sup>6</sup> <https://novusordowatch.org/2020/12/the-morality-of-vaccinations/>

consentement est que la coopération au mal de l'avortement, dans le cas de qui se fait vacciner, est « **lointaine** » et que le devoir moral de l'éviter « **n'est pas contraignant** », soutient la Congrégation, « si nous sommes en présence d'un **grave danger**, tel que la propagation, autrement incontrôlable, d'un agent pathogène grave » comme le virus à l'origine de la Covid-19. Il faut donc considérer, précise la Congrégation, que « dans un tel cas, tous les vaccins reconnus comme **cliniquement sûrs et efficaces** peuvent être utilisés (...). (...) **en l'absence d'autres moyens** pour arrêter ou même prévenir l'épidémie (...). »<sup>7</sup>

Autrement dit, le Vatican procure une exemption à ses membres pour qu'ils acceptent l'inoculation d'une substance nano-génique expérimentale issue de plusieurs centaines d'avortements extrêmement cruels mais refuse à ses membres la liberté d'obéir à l'Esprit de la Loi divine et à leurs consciences éclairées. Nous pouvons répondre immédiatement aux trois derniers points (qui sont en gras dans la citation) :

- 1- Quel « **grave danger** »? Toutes les données objectives transmises par des scientifiques indépendants sans conflit d'intérêt nous prouvent qu'il n'y a **pas eu de surmortalité si ce n'est depuis la campagne de vaccination massive, nous montrant que la « vaccination » cause plus de morts qu'elle ne sauve de vies.**
- 2- Qui a reconnu les lesdits « vaccins » comme étant « **cliniquement sûrs et efficace** » à part les compagnies pharmaceutiques elles-mêmes? **Les données médicales et les statistiques de la pharmacovigilance nous démontrent hors de tout doute que les pseudo-vaccins ne sont ni sûrs (sécuritaires) ni efficaces.**
- 3- Il serait « moralement acceptable » de recevoir lesdits « vaccins » anti-covid qui ont utilisé des cellules de fœtus avortés dans leur processus de production car il n'existerait pas « **d'autre moyens** »? **Nous savons très bien que ces alternatives prophylactiques sont nombreuses, efficaces, sécuritaires et peu coûteuses.**

De plus, Bergoglio fait passer ladite « vaccination », **fruit du mal absolu de l'avortement, pour un « acte d'amour » et un « impératif moral » sous prétexte de « bien commun »**. Déguisé en vertu d'altruisme et basé sur l'idée que la fin justifie les moyens, ce relativisme moral contrevient à la bioéthique authentique et à la théologie morale catholique, selon laquelle **la vie humaine (don de Dieu) est sacrée, précieuse et inviolable, de sa conception à son terme naturel**. Ce principe interdit toute exploitation d'embryon humain, peu importe si c'est à une fin plus ou moins médicale ou pécuniaire. **La fin ne justifie jamais les moyens selon la théologie morale catholique** mais celle-ci semble avoir été rejetée par les faux docteurs du Vatican. « L'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons par l'hypocrisie de **faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience** » (1 Tim 4, 1-2). Ce passage est à mettre en parallèle avec celui-ci : « Gardez-vous des faux prophètes » dit Jésus en nous avertissant, « ils viennent à vous en vêtements de brebis, mais au-dedans ce sont des loups ravisseurs » (Mt 7, 15). Pour nous convaincre, ces pasteurs aveugles **obscurcissent**

---

7 <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2020-12/doctrine-foi-vaccin-anticovid-vatican-pandemie-pape-francois.html>

**la conscience des fidèles par des sophismes et des exemples boiteux qui n'ont rien d'analogues avec la réalité de l'avortement tel que pratiqué à cette fin.** « Un aveugle peut-il conduire un aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans une fosse? » (Lc 6, 40)

#### **4. Les erreurs et abus de l'emploi à tout vent de la définition de « coopération matérielle »**

Les exemples de mauvaises comparaisons et de fausses analogies, utilisant la coopération matérielle (involontaire) passive (non voulue), pourraient être classés en deux catégories. La première catégorie rassemblerait les exemples insensés qui nous amènent à confondre la gravité entre les délits mineurs et les délits majeurs ou à **comparer indûment le « vol » avec le « carnage abominable des enfants innocents à naître.** » L'autre catégorie d'erreurs courantes est de confondre : 1- la coopération matérielle à une action mauvaise du futur, **qui est inconnue de la personne** (comme un don d'argent qui serait mal utilisé à l'insu du donateur) avec : 2- la coopération matérielle à une action mauvaise du passé, **qui est connue de la personne** (comme les avortements et l'utilisation d'embryons humains pour la production des « vaccins » anti-covid). Comment des théologiens catholiques intelligents peuvent-ils faire de si mauvaises comparaisons et de si fausses analogies dans le cadre de la théologie morale? Heureusement, nous ne sommes pas les seuls à voir ces incohérences théologiques et morales.

Selon Schneider : « Le principe théologique de la coopération matérielle est certainement valable et peut être appliquée à toute une série de cas (par exemple dans le paiement des impôts, l'utilisation de produits fabriqués à partir de travaux forcés, etc.). **Cependant, ce principe peut difficilement s'appliquer au cas des vaccins fabriqués à partir de lignées cellulaires fœtales, car ceux qui reçoivent sciemment et volontairement de tels vaccins entrent dans une sorte de concaténation,<sup>8</sup> quoique très lointaine, avec le processus de l'industrie de l'avortement.** »<sup>9</sup> L'abbé Rioult aussi dénonce un type d'exposé de la théologie morale en apparence conforme mais dont l'application serait inappropriée pour la réalité du pseudo-vaccin covid. Pour ce faire, il prend l'exemple de l'exposé de l'Abbé Sélégnny qui représente la position officielle de la FSSPX sur le sujet<sup>10</sup> :

« Mais toutes ces généralités, fort justes par ailleurs, vont être **appliquées à tort dans le cas du vaccin contre le Covid-19.** M. l'Abbé Sélégnny écrit : « L'on ne s'intéresse ici qu'à la question suivante : l'aspect moral de l'utilisation d'un vaccin anti-Covid par rapport à sa préparation ou fabrication. » Et il conclut : « Les vaccins qui ont utilisé une préparation moralement illicite, doivent autant que possible être laissés de côté. Mais si, dans un cas particulier, une personne se trouve dans la nécessité de se faire vacciner, et dans l'impossibilité d'obtenir un vaccin "licite", n'ayant à sa disposition qu'un vaccin "illicite" ? **Cela peut se présenter pour raison de santé ou à cause de la situation**

---

8 Enchaînement des idées entre elles, des faits entre eux suivant la causalité (Larousse).

9 <https://arguments-vaccins.com/argument-61-certains-vaccins-font-intervenir-des-cellules-de-foetus-avortes-dans-leur-processus-de-fabrication-soulevant-de-graves-questions-morales/>

10 <https://fsspx.news/fr/news-events/news/le-vaccin-contre-le-covid-19-est-il-moralement-sur-62283>

**professionnelle... La coopération n'étant que lointaine, et la raison invoquée étant suffisamment grave, il est possible, dans ces cas, d'user d'un tel vaccin. »<sup>11</sup>**

Là où nous affirmons que ce jugement est faux en soi, l'abbé Rioult contestera aussi le jugement de l'Abbé Sélégnny mais sous un angle différent : « **Ce jugement devient faux** car il n'a pas voulu traiter de toutes les circonstances qui entourent l'opération vaccinale qui en fait n'est pas vaccinale ! **M. l'Abbé Sélégnny donne lui-même, sans s'en rendre compte, les raisons qui l'ont empêché de conclure justement et prudemment** : « Il faut affirmer nettement que nous sommes ici dans le domaine d'un jugement de prudence, qui ne peut être uniforme pour tous et dans tous les cas. La théologie morale dit ce qui est licite ou illicite. Elle donne les principes. Mais c'est à la prudence personnelle de juger au cas par cas de leur application. Quant aux éléments extérieurs à cette question, ils sont **de l'ordre de l'opinion personnelle**. Comme toute opinion qui ne peut être prouvée absolument, il est vain et impossible de vouloir l'imposer à tous. **Libre à chacun d'avoir son opinion sur l'origine du Covid-19 (...)** mais tous ces éléments ne changent rien à la conclusion morale donnée ici. » **Et c'est là que le bât blesse. Avec l'imposture du Covid, on n'est pas dans le domaine de l'opinion plus ou moins contestable mais dans le domaine des faits suffisamment constatables ! »<sup>12</sup>**

L'abbé Rioult conteste donc la spéculation d'une théologie morale très conciliante et complaisante de la FSSPX avec le narratif vaccinal covidiste. Tout cela sur la base des faits, concernant le pseudo-vaccin covid, qui sont connaissables par la raison pour qui se donne la peine de faire des recherches à partir de références sérieuses (et elles ne manquent pas).

##### **5. Les erreurs d'une épistémologie subjectiviste, relativiste, sceptique, antirationnelle et fidéiste**

Assez du discours subjectiviste, relativiste et antirationnel qui répète : « à chacun son opinion », « il n'est pas possible de connaître la vérité sur ce sujet », « je n'en sais pas plus que les autres » (sous-entendu que: « les autres ne peuvent en savoir plus que moi »), « il faut être un scientifique ou un spécialiste diplômé d'un sujet pour avoir une connaissance du sujet et en parler »<sup>13</sup>, etc. Il ne s'agit pas d'être « complotiste » mais simplement « constatiste » (néologisme) des faits et des intentions même si nous devons pour cela les découvrir surtout en dehors des réseaux officiels (masse-médias, États, Vatican, etc) **Par amour de la Vérité qui nous rends libres<sup>14</sup>** et qui est **essentielle pour être sauvés,<sup>15</sup> les Catholiques ont le devoir de réfléchir à partir de la raison et des faits, avec le support de la Parole de Dieu, de la Tradition, du vrai Magistère et de la loi naturelle.**

---

11 <http://www.lasapiniere.info/archives/4017>

12 Ibid.

13 Est-ce que vous laisseriez la question de votre santé entre les mains seulement des docteurs de Big-Pharma et de l'OMS? Est-ce que vous laisseriez la question de vos droits et libertés seulement aux politiciens et à votre gouvernement? Est-ce que vous laisseriez les questions de la foi, de la morale et de votre Salut seulement au Vatican d'aujourd'hui et aux Pasteurs qui partagent son enseignement?

14 Cf. Jn 8, 32

15 Cf. 2 Thess 2, 10

Cela ne peut leur être interdit en aucun cas et d'aucune manière. Que ce soit sous prétexte de soumission servile ou d'obéissance aveugle: à la loi (légalisme); à la Pensée Unique (totalitarisme); à la foi sans la raison (fidéisme); à la raison sans la foi (rationalisme); au sens exclusivement littéral d'un texte biblique (fondamentalisme); aux ordres illicites d'un gourou ou autre chef spirituel (sectarisme); à une autorité politique ou religieuse illégitime, comme la dictature sanitaire des gouvernements civils (autoritarisme)<sup>16</sup> et le Vatican de Bergoglio (hérétique et schismatique)<sup>17</sup>. L'intégration du juste rapport foi/raison nous évitera bien des écueils. Comme l'affirme le Magistère de l'Église dans la Constitution *Dei Filius*: « C'est le même Dieu qui révèle les mystères et communique la foi, et qui fait descendre dans l'esprit humain la lumière de la raison. Dieu ne pourrait se nier lui-même, ni le vrai contredire jamais le vrai. » Cela étant dit, nous pouvons poursuivre notre réflexion philosophique (bioéthique) et théologique (morale).

## **6. Les principaux arguments et positions éthiques en faveur du pseudo-vaccin covid**

Quels sont **les principaux arguments et les positions éthiques** des laboratoires pharmaceutiques, des autorités du Vatican et des pasteurs collabos? Ces gens collaborent à minimiser **la gravité et l'horreur des faits pour justifier moralement les pseudovaccins covid** en utilisant principalement ces 5 arguments mensongers :

**1. Les « vaccins » covid impliquent « seulement » 1 ou 2 fœtus issus d'avortements qui ont eu lieu il y a très longtemps dans les années 1970.** (Nous verrons plus loin que c'est faux, même si un fœtus avorté serait un de trop. Ce n'est pas de la quantité que dépend le respect sacré de la vie humaine (1, 1000, 1 million). Sinon nous pourrions penser comme les Pharisiens qui ont fait crucifier Jésus.<sup>18</sup>)

**2. Les « vaccins » à ARN messenger ne contiennent pas de tissus fœtaux, ils ont « seulement » été cultivés à partir de quelques lignées cellulaires.** (HEK-293, MRC-5, MWI 38, PER.C6, Wistar RE 27/3, WALVAX 2, etc. Outre le fait que c'est faux, nous verrons que c'est déjà inacceptable en soi, en plus d'omettre de dire que ces lignées sont dérivées de plusieurs centaines de fœtus avortés.)

**3. Il n'y a pas d'autres alternatives, la « nécessité » nous y oblige et puisque le mal (absolu) est fait il y a longtemps, pourquoi ne pas « l'utiliser » dans notre intérêt?** (Les arguments du relativisme moral et de l'utilitarisme)

---

16 « Il faut encore observer que le plus légitime des gouvernements perdrait sa légitimité s'il venait à se changer en ennemi public, si, au lieu de poursuivre le bien commun, il se retournerait contre lui, employant à détruire la puissance qui lui est donnée pour édifier. » M. de la Taille, *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, tome II, article « insurrection », col. 1056-1066.

17 « Un pape manifestement hérétique a cessé de lui-même d'être le Pape et la tête, de la même façon qu'il a cessé d'être catholique et membre du corps de l'Église. La raison en est qu'il ne peut pas être la tête s'il n'est pas membre. » (Saint Robert Bellarmin)

18 « Il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple, et que l'ensemble de la nation ne périsse pas. » (Jn 11, 50)

**4. Nous n'avons pas de preuves d'un contenu contaminé ou toxique et d'une intention malveillante, alors comme il est « probable » que ce ne soit pas un péché, c'est moralement acceptable.** (Les arguments du probabilisme et du laxisme moral)

**5. Refuser l'ordre des autorités de prendre le « vaccin » covid sous prétexte de liberté à l'objection de conscience est du « libéralisme », de « l'égoïsme », un « péché contre l'altruisme », un « manque de civisme », un « affront au bien commun (mondial) », un « négationnisme suicidaire » et un « refus de la science ».** (Les arguments culpabilisateurs de l'autoritarisme, du communisme, du totalitarisme, du mondialisme (sioniste) et du scientisme)

## **7. Les réponses correspondantes de la théologie morale catholique orthodoxe**

**1- C'est un mensonge de laisser entendre que seulement un ou deux fœtus ont été nécessaire pour la fabrication de tous les vaccins.** Le Dr Stanley Plotkin a joué un rôle essentiel par son livre « *Vaccines* » qui est la référence scientifique sur le sujet. Il avait menti publiquement en disant que seuls deux avortements étaient impliqués dans la création des lignées cellulaires utilisées dans les vaccins. **En réalité, il avait omis de dire qu'il y avait eu 74 autres fœtus avortés qui avaient été utilisés pour la mise au point de vaccins.** Il faut aussi savoir qu'il n'est **qu'un exemple parmi des milliers d'autres.** Voici la vidéo de l'interrogation en cours de justice de **ce psychopathe qui donne les preuves de cette tromperie abominable** qui fut aussi utilisée pour les pseudo-vaccins covid.<sup>19</sup>

**2- Le plan de marketing des compagnies pharmaceutiques Moderna et Pfizer comprenait la dissimulation d'ingrédients secrets dans leurs pseudo-vaccins covid.** Outre 235 produits chimiques et des nanoparticules toxique de graphènes, ces ingrédients incluent **des cellules de tissus fœtaux issues d'avortements. Le but étant d'éviter des objections de conscience et des exemptions religieuses.** Voir les témoignages, les aveux du personnel et les preuves écrites qui sont démontrées dans les trois liens en bas de pages.<sup>20</sup> Le Dr Gonzalo Herranz, professeur d'embryologie générale à l'Université de Navarre, en Espagne, décrit la brutalité et l'horreur des avortements pratiqués pour obtenir du « matériel fœtal »: « (...) pour obtenir des cellules embryonnaires à mettre en culture, il faut adopter **un avortement programmé** (et fait par césarienne), **en choisissant l'âge de l'embryon et en le disséquant de son vivant pour prélever des tissus à placer dans un milieu de culture** ».<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup><https://www.youtube.com/watch?v=4sscLGkmoh8&t=25s> (ce vidéo à malheureusement été censuré par You Tube car il révélait des vérités très importantes concernant les nombreux avortements dans la fabrication des vaccins. J'ai trouvé une autre version (non traduite) sur la plateforme Odysee :

<https://odysee.com/@gustirna:f/dr-stanley-plotkin:7>

<sup>20</sup> <https://etouffoir.blogspot.com/2021/10/pfizer-tissus-foetaux-et-tests-de.html>

<https://verumetinventa.wordpress.com/2021/10/07/project-veritas-pfizer-lied-aborted-babies-are-in-your-vax/>

<https://americasfrontlinedoctors.org/2/frontlinenews/aborted-fetal-cells-and-vaccines-a-scandal-much-bigger-than-pfizers-whistleblower-ever-imagined/>

<sup>21</sup> <https://arguments-vaccins.com/argument-61-certains-vaccins-font-intervenir-des-cellules-de-foetus-avortes-dans-leur-processus-de-fabrication-soulevant-de-graves-questions-morales/>

**3- Réponse à la doctrine du relativisme moral et de l'utilitarisme** (« Doctrine qui fait de l'utile, de ce qui sert à la vie ou au bonheur, le principe de toutes les valeurs dans le domaine de la connaissance comme dans celui de l'action. On appelle utilitarisme le système qui consiste à ramener la notion du juste à celle de l'utile, par conséquent à faire de l'intérêt le principe du droit et de la morale. »)<sup>22</sup> L'utilitarisme entre dans la catégorie de la **morale conséquentialiste** (évaluant une action ou une règle uniquement en fonction des conséquences souhaitées) et des doctrines morales **eudémonistes**, qui confondent le souverain bien avec le bonheur terrestre (pas si loin de l'hédonisme). La théologie morale classique dit au contraire qu'« il n'est jamais permis de faire le mal pour qu'il en résulte un bien. » À partir de ce principe moral, il est possible de comprendre que le mal de la « vaccination » covid n'est jamais permis, même en l'absence d'alternative.

**Basé sur la Loi divine et notamment sur le commandement « Tu ne tueras pas », la morale catholique considère le respect et la défense de la vie comme un impératif absolu. Il est donc absolument nécessaire que, dès le moment de sa conception, la vie de tout être humain soit respectée et défendue. La définition même du mot relativiser nous montre cette contradiction morale : « Faire perdre à quelque chose son caractère absolu en le replaçant dans un ensemble, un contexte » (Larousse). « Le respect de cette vie innocente étant ainsi un absolu, il ne peut souffrir de la moindre justification relative : ni au regard de la nécessité, ni en considération de l'éloignement temporel de l'acte, ni par rapport à l'intensité de la contribution à l'acte. Face à un mal absolu, il ne peut jamais y avoir de bien relatif. »<sup>23</sup>**

Le relativisme moral est une doctrine philosophique affirmant que le jugement du bien et du mal ne peut se baser sur une loi objective mais qu'il ne relève que d'une affaire d'opinion selon la subjectivité de chacun. Pour ce qui est de la morale utilitariste, qui est au fondement de la théorie de la justice de John Rawls, elle revient à valoriser l'hédonisme (qui fait du plaisir le sens de la vie) et à « différentier, à créer une hiérarchie des membres d'une société, autrement dit à contester les droits de ces derniers. L'individu est alors sacrifié sur l'autel d'un "bien commun" imaginaire. »<sup>24</sup> N'est-ce pas exactement ce qui se passe avec le sacrifice des enfants à naître et la violente discrimination des personnes non-vaccinées? L'utilitarisme et le relativisme moral sont des positions diamétralement opposées à la morale catholique traditionnelle.

**4- Réponse à la doctrine morale du probabilisme utilisé aussi par le Vatican, la FSSPX et certains pasteurs sédévacantistes.** Le probabilisme est une doctrine de théologie morale qui s'est développée dans l'Église dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Cette théologie morale estime que « **si une opinion est probable, il est permis de la suivre, quand bien même est plus probable l'opinion opposée** » (selon la formulation de Bartolomé de Medina en 1577). Cette doctrine généralement défendue par les jésuites s'opposait dans les débats théologiques (souvent acrimonieux) **au probabilliorisme qui maintenait que**

---

22 <https://www.cnrtl.fr/definition/utilitarisme>

23 <https://arguments-vaccins.com/argument-61-certains-vaccins-font-intervenir-des-cellules-de-foetus-avortes-dans-leur-processus-de-fabrication-soulevant-de-graves-questions-morales/>

24 <https://la-philosophie.com/lutilitarisme>

**moralement il fallait opter pour l'« opinion la plus probable ».**<sup>25</sup> On entend surtout par « probable » l'opinion exprimée par un auteur mais comme il est possible de tout entendre et son contraire nous voyons que cela peut contribuer à former une conscience élastique.

Voyons un exemple après une petite explication du rapport entre l'opinion et la conscience dans le probabilisme. « Pour les probabilistes, (...) **l'opinion possède une réalité objective (...) à l'extérieur de la conscience**, et l'homme va la chercher pour l'employer **à sa convenance**, comme un **instrument emprunté et provisoire** qui ne l'affecte **ni ne l'engage**. (...) S'il est probable qu'un impôt soit juste, probable aussi qu'il soit injuste, un marchand qui est également percepteur pourrait ainsi suivre la première opinion pour en effectuer la levée et, « le lendemain voire le jour même », s'appuyer sur la seconde pour frauder quand il s'agit de payer lui-même, puisqu'il est en notre liberté de suivre n'importe quelle opinion pratiquement probable. »<sup>26</sup> Nous pouvons constater que le probabilisme conduit très facilement au laxisme moral. « Les probabilistes raisonnent constamment comme si les arguments plus probables en faveur de la loi n'existaient pas, et que les raisons favorables à la liberté, mais moins probables, fussent seules réelles. Ils se fondent donc sur une probabilité absolue, alors que nous sommes en présence d'une probabilité relative. »<sup>27</sup>

Les théologiens dominicains (de la Scolastique<sup>28</sup>) l'ont décelé très tôt et ce fût un sujet de débat, parmi d'autres, qui les opposait aux jésuites partisans de la « casuistique »<sup>29</sup> et de la théologie morale « accommodante » de leur confrère Luis de Molina (1535-1600). C'est ce qui donnera la doctrine du molinisme. L'opposition n'est pas venue seulement des théologiens dominicains mais aussi des jansénistes.<sup>30</sup> « Les jansénistes taxèrent le molinisme de laxisme et de semi-pélagianisme, de système de morale ou attitude pratique tendant à adoucir la rigueur des lois ou des règlements. Confronté à la controverse mais pouvant difficilement condamner une théorie émise par la puissante mais aussi efficace Compagnie de Jésus, le pape Clément VIII se borna à interdire toute discussion ayant pour thème les théories développées par Luis de Molina. »<sup>31</sup>

---

25 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Probabilisme>

26 Jean-Louis Cantin, *Le Saint-Office et le probabilisme (1677-1679). Contribution à l'histoire de la théologie morale à l'époque moderne*, Mélanges de l'école française de Rome, 2002, p. 912-913.

27 Revue Néo-Scholastique de Philosophie, août 1920, p. 297-298. <https://www.jstor.org/stable/26348766>

28 La Scolastique désigne la philosophie développée et enseignée dans les universités au Moyen Âge visant à concilier la philosophie antique avec la théologie chrétienne. Les dignes représentants de cette « école » sont saint Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Pierre Lombard, Hugues de Saint-Victor, etc.

29 Étude des cas de conscience mais le terme est devenu péjoratif pour signifier une morale de situation de type laxiste. « Pour répondre aux discussions sur l'utilisation du probabilisme dans les décisions morales, le philosophe français Blaise Pascal écrivit ses Provinciales en 1656, dans lesquelles il attaquait les Jésuites, en particulier la morale laxiste dont ils faisaient preuve dans leur casuistique. » <https://www.techno-science.net/definition/5973.html>

30 Le jansénisme est un courant de pensée très rigoriste qui se développa à partir du XVIIe siècle et qui était basé sur une interprétation erronée de la doctrine de saint Augustin sur la grâce, conçue comme la négation de la liberté humaine pour obtenir le salut. Le livre *l'Augustinus* de Cornelius Jansen et le mouvement janséniste ont été condamnés par la bulle *Cum occasione* du pape Innocent X en 1653.

31 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Molinisme>

Tenter de justifier une morale probabiliste sous prétexte qu'elle ne fût pas officiellement condamnée par l'Église serait un raisonnement sophistique typique des Probabilistes. « Car, s'il est bien établi dans la philosophie chrétienne, et cela sans aucune exception, qu'il n'y a de convenable que le permis, et qu'il n'y a d'utile que le permis et le convenable, il ne s'ensuit pas cependant que toute chose permise soit nécessairement convenable ou utile. »<sup>32</sup> C'est tellement vrai dans le cas du probabilisme comme dans celui de tous les problèmes d'éthique moderne permissive comme : le divorce, l'avortement, l'euthanasie et maintenant l'injection covid mortifère expérimentale. Ces actes illicites sont permis par des lois immorales mais ils ne sont pas pour autant convenables ni utiles pour la société, bien au contraire. Le légalisme n'est pas seulement d'obéir aveuglément à des lois illégitimes mais c'est aussi de justifier des actes illicites sous prétexte que la loi ne les interdit pas. Voilà un autre problème majeur du probabilisme qu'il est important de comprendre pour éviter ce type de jugement biaisé menant à prendre des décisions imprudentes moralement.

C'est lorsqu'il existe un dilemme éthique, un doute sur la meilleure action à entreprendre que s'affronte les courants : laxiste (priviliégiant la « liberté » sur la loi), probabiliste (opinion/option probable ou risquée), probabilioriste (opinion/option la plus probable) et tutoriste<sup>33</sup>(option la plus sûre, garantissant le mieux l'observation de la loi). On pourrait ajouter l'équiprobabilisme de saint Alphonse Liguori selon lequel « l'opinion la moins prudente d'un point de vue moral ne peut être suivie que si elle est au moins aussi probable que l'opinion la plus prudente. »<sup>34</sup> Les différentes « écoles » de théologie morale se positionnaient sur une ligne entre la priorité à la liberté et la fidélité à la Loi divine. Les deux abus principaux étant le libéralisme ou le laxisme d'un côté et le légalisme ou le rigorisme (rigide) de l'autre. Pour éviter de tomber dans une fausse opposition et éviter ainsi tous les abus, je crois qu'il est important de comprendre que sans la Loi, il ne peut avoir de vraie liberté, et que sans liberté, il n'est pas possible d'obéir à la Loi. Nous le voyons très clairement avec les problèmes du communisme athée et du covidisme idolâtrique mondial et son « baptême vaccinal » obligatoire. Suivant le principe de précaution, issu de la vertu de prudence, les Catholiques sont appelés à toujours faire le choix « **le plus sûr** » quand c'est possible, sinon « **dans le doute on s'abstient** ». **Selon la théologie morale classique, il appert clairement que la « vaccination » covid n'est pas une option envisageable, peu importe la situation ou les circonstances.**<sup>35</sup>

5- Pour simplifier ma réponse du point 5, je me contenterai d'aborder la question du scientisme (les autres questions me semblant une évidence pour les catholiques). À ce propos, le philosophe Louis Jugnet (1913-1973) écrivait : « **Le scientisme, c'est [...] l'impérialisme de la Science de laboratoire sur tous les domaines de la pensée et de**

---

32 Saint Bernard, *La considération*, traduit du latin par Pierre Dalloz, Valiquette, Montréal, p. 126.

33 « On distingue le tutorisme rigide (condamné), qui ne permet pas de suivre une opinion favorable à la liberté, même si elle est nettement la plus probable; et le tutorisme mitigé, qui admet que l'on peut suivre une opinion moins sûre, favorable à la liberté, si elle est très probable. »

<https://www.cnrtl.fr/definition/tutorisme>

34 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Probabilisme>

35 Pie XII dénonçait une « morale de situation » individualiste qui ne tenait pas compte de la Loi de Dieu.  
<https://larchange.org/viewtopic.php?f=42&t=589&sid=5ec75f261094431b8d3b7fca88bc4c3a>

**la conscience de l'homme.** »<sup>36</sup> Selon Francis Galton, le fondateur de l'eugénisme inspiré par l'évolutionnisme (et la sélection naturelle) de son cousin Charles Darwin, « **la science est un substitut préférable aux religions traditionnelles.** » Vacher de Lapouge résume cette idée, centrale chez les eugénistes, quand il affirme que « **c'est la science qui nous donnera [...] la religion nouvelle, la morale nouvelle, et la politique nouvelle.** »<sup>37</sup> Comme nous le voyons très bien aujourd'hui avec l'implantation **du Nouvel Ordre Mondial sous faux prétexte de crise sanitaire, la science prisonnière de l'idéologie eugéniste devient un scientisme tyrannique entre les mains de l'Élite mondialiste.**

Exactement comme ce fût le cas entre les mains d'Hitler qui fit de l'eugénisme la base de la politique officielle du Troisième Reich dès 1933.<sup>38</sup> « **Les nazis éliminèrent physiquement, stérilisèrent ou emprisonnèrent ceux qu'ils considéraient comme malades,** ou ceux qui étaient considérés comme atteints de maladies physiologiques ou mentales héréditaires et de troubles mentaux, **en s'appuyant sur une lecture particulière des théories eugéniques du Britannique Francis Galton.** »<sup>39</sup> En septembre 1939, Hitler donna son assentiment à la mise en œuvre d'un **programme d'« euthanasie »**, sans distinction d'âge, des personnes handicapées ou atteintes de certaines maladies incurables. **Ce programme appelé Aktion T4 fut mené (...) sous le contrôle de médecins.** »<sup>40</sup> Sans oublier que dans cette guerre eugéniste contre l'humanité, qui est aussi une guerre satanique contre le Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testament, « Sur les 6 millions de Polonais (15% de la population) qui ont été exterminés par les nazis, 3 millions étaient catholiques et 3 millions étaient juifs. »<sup>41</sup>

Il faut connaître l'implication du système médical nazi, dans l'extermination systématique de toutes les personnes identifiées comme ayant des tares génétiques, afin de comprendre **l'Opération COVID-19** qui se déroule par la complicité de l'industrie médico-pharmaceutique, sous la dictature totalitaire d'une sorte de « Quatrième Reich » mondial. Nous pouvons constater un parallèle frappant entre **l'inhumanité anti-chrétienne** qu'a révélé les atrocités monstrueuses d'alors (à condition de ne pas tomber dans le négationnisme) et le **post-humanisme** que nous vivons en ce moment. Particulièrement avec la **culture de la mort** (avortements et euthanasies légalisés) et le **covidisme mondial**: censure et propagande, campagne de « vaccination » massive obligatoire (transhumanisme et génocide à retardement ou *soft kill war*), passeport vaccinal, identification numérique, Intelligence Artificielle (IA), camps de quarantaine covid, etc. Il y a toujours cette arrière-pensée de l'élimination des « sous-hommes », génétiquement imparfaits, par la super-classe du « surhomme » (Nietzsche) génétiquement supérieur (orgueil luciférien) et génétiquement modifié, pour contrefaire la création de Dieu. Alors que l'Église condamne très vigoureusement le nazisme dans l'Encyclique *Mit brennender Sorge* (1937) de Pie XI (préparée par Eugenio Pacelli, futur Pie XII), l'agent

---

36 Louis Jugnet, *Problèmes et grands courants de la philosophie*, Toulouse, 1974.

37 Gustave Vacher de Lapouge, *Les Sélections sociales*, p. 11. Cité dans Yvette Conry, *L'introduction du darwinisme en France*, Vrin, Paris, 1974, p. 245-246.

38 Cf. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A9nisme\\_sous\\_le\\_r%C3%A9gime\\_nazi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A9nisme_sous_le_r%C3%A9gime_nazi)

39 Cf. *Eugénisme sous le nazisme*. Henry Friedlander, *The origins of Nazi genocide : from euthanasia to the final solution*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1995, 421 p. (ISBN 978-0-8078-4675-9 et 978-0-807-82208-1, OCLC 604510714, lire en ligne [archive]), p. 5.

40 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nazisme>

41 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pers%C3%A9cutions\\_nazies\\_de\\_l'Église\\_catholique\\_en\\_Pologne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pers%C3%A9cutions_nazies_de_l'Église_catholique_en_Pologne)

Bergoglio, à la tête du Vatican, se fait le grand prophète du pseudo-vaccin et du covidisme mondial.

L'Élite eugéniste et malthusianiste mondiale qui est derrière le génocide par avortement est aussi derrière le **génocide par euthanasie vaccinale à retardement**. Seulement selon les cas rapportés en Europe sur le site Eudravigilance, on dénombrait en date du 25 septembre 2021 : **26 241 décès et 1 176 130 cas de blessures graves, conséquemment à la « vaccination » anti-covid**. Selon la dernière analyse faite à partir du site américain de pharmacovigilance VAERS : « Les vaccins COVID sont les vaccins les plus dangereux de l'histoire de l'humanité. Ils sont **800 fois plus mortels** que le vaccin antivariolique qui était le précédent détenteur du record. **Les vaccins ont tué plus de 150 000 Américains et rendu encore plus invalides de façon permanente.** (...) **Pour les enfants, on estime que nous tuons 117 enfants pour chaque décès COVID que nous évitons.** »<sup>42</sup> Cette **opération de dépopulation mondiale** répond aux objectifs du développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU. Selon l'objectif inscrit dans les Georgia Guide Stones, **il ne doit rester pas plus de « 500 000 000 individus** en équilibre avec la nature ». Pour conclure notre discernement moral à propos de la tyrannie du scientisme et de la potion vaccinale mortifère de sorcières, rappelons la sagesse intemporelle du Concile de Trente :

**« C'est pourquoi nos Saints Livres reprennent fortement ceux qui ont trop de confiance dans la science, et ne demandent aucun secours à Dieu. Il y a plus, ceux qui mènent une vie conforme aux préceptes du Seigneur, s'abstiennent de tous les remèdes que Dieu n'a pas destinés à cette fin; quand même ils seraient assurés de guérir par ce moyen, ils ne laisseraient pas de les avoir en horreur comme des artifices et des enchantements du démon. »**<sup>43</sup>

#### **8. L'immoralité dudit « vaccin » par l'utilisation de fœtus avortés et la présence d'ADN humain**

Le P. Joseph, aumônier capucin, a présenté une excellente étude de la question, sur la moralité des vaccins covid liés à l'avortement, qui a été publiée dans la revue *Civitas*. « Nous avons conjecturé la fourchette plausible du nombre d'avortements requis pour obtenir les cellules rénales en bon état briguées : entre 240 et 250 et nous avons indiqué les raisons pour lesquelles il faut écarter l'hypothèse d'avortements spontanés. **S'il est vrai qu'un seul avortement est un crime abominable, le charnier de bébés que nous découvrons à l'origine de la lignée cellulaire HEK-293 ajoute singulièrement à l'horreur et souligne le cynisme des marchands de chair humaine** (...). Des dissections (...) sont donc pratiquées sur des bébés qui ont été arrachés du ventre maternel. On leur retire un rein ou l'autre, si possible alors qu'ils sont encore vivants, pour que les tissus prélevés soient de meilleure qualité. On évite même de procéder à une anesthésie préalable pour ne pas risquer une perturbation des cellules. Cette charcuterie sur les bébés vivants est probablement à peu près répétée autant de fois que les avortements dénombrés. [...]

---

42 <https://mirastnews.net/2021/11/16/lanalyse-du-vaers-prouve-que-les-vaccins-covid-sont-extremement-dangereux-et-mortels-pas-surs-et-efficaces/>

43 Catéchisme du Concile de Trente, chapitre 46, partie I.

**Les laboratoires ne peuvent garantir que les vaccins ne contiennent aucun débris de cellules humaines. Le risque existe donc d'une injection de fragments d'ADN, même s'ils ne sont présents qu'en quantité infinitésimale. (...) Cette fois-ci, ce n'est plus simplement l'instrumentalisation du corps humain au service de la fabrication du vaccin mais l'injection de fragments humains récupérés à la suite d'un meurtre. Il est aisé de comprendre qu'on franchit là un nouveau cap de gravité. Que l'on ne rétorque pas à cela que les débris humains se trouvent en quantité infinitésimale car le moindre brin d'ADN suffit à caractériser la nature humaine.** »<sup>44</sup>

Voici en résumé les critères de jugement sur la nature de la coopération au mal et sa licéité ou non de jouir des fruits du péché. « **1er critère** de jugement : Gravité des péchés avec lesquels on entre en connexion, soit de ceux qui ont été commis, soit de ceux qui continuent à l'être. **2e critère** de jugement : Évaluation du scandale provoqué par l'acceptation du vaccin. **3e critère** de jugement : l'évaluation de la proximité du consentement au vaccin avec les péchés énumérés. Comme nous l'avons dit, trois péchés sont actuels : le recel de cellules humaines sans et contre le consentement de l'usufruitier, l'exploitation de ces cellules notamment dans la conception, la production et la réalisation des tests de qualité sur les vaccins, **et la vaccination elle-même, étant donné la présence des débris humains dans le vaccin.** »<sup>45</sup>

Pour ajouter à cette analyse, « l'abbé » Phil Wolfe de la FSSP apporte un argument important de la théologie morale. « Les circonstances sont ces choses qui « entourent » un acte et le qualifient d'une certaine manière. Il y a 7 circonstances: qui, quoi, où, par quelle aide, pourquoi, comment et quand.<sup>46</sup> Si toutes les circonstances présentes sont bonnes ou indifférentes, alors cet acte est bon; cet acte découle d'une cause intégrale. Si une ou plusieurs des circonstances présentes sont mauvaises, alors il y a un défaut et l'acte lui-même est mauvais. » *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu* (la bonté naît d'une cause intégrale, le mal naît de tout défaut quel qu'il soit).<sup>47</sup> Le quoi, le comment et même le pourquoi (commercial, politique, transhumaniste, eugéniste et malthusianiste) de la « vaccination » covid sont intrinsèquement mauvais donc sous cet angle le discernement moral à faire n'est pas si compliqué.

Nous savons donc maintenant que **de nombreux vaccins et pseudo-vaccins covid n'ont pas seulement été cultivés à partir de cellules souches d'embryons humains (ce qui est déjà un acte intrinsèquement mauvais qui interdit notre coopération) mais qu'ils contiennent des cellules humaines de fœtus avortés qui ont été prélevées sur des bébés disséqués vivants et sans anesthésie.** On ne parle pas seulement d'un homicide volontaire ici mais d'une boucherie humaine abominable pour ne pas dire carrément satanique. **Les personnes qui acceptent cette injection biotechnologique sordide encouragent ce crime contre l'humanité (même sans le savoir) et ce cannibalisme vaccinal est un péché grave en soi. De plus, même si c'est une coopération passive**

<sup>44</sup>[https://www.cqv.qc.ca/non\\_possumus\\_etude\\_par\\_le\\_r\\_p\\_joseph\\_de\\_la\\_question\\_sur\\_la\\_moralite\\_des\\_vaccins\\_covid\\_19\\_notamment\\_lies\\_a\\_l\\_avortement](https://www.cqv.qc.ca/non_possumus_etude_par_le_r_p_joseph_de_la_question_sur_la_moralite_des_vaccins_covid_19_notamment_lies_a_l_avortement)

<sup>45</sup>Ibid

<sup>46</sup> Cf. St. Thomas d'Aquin, *De Malo*, q. 2, a. 6.

<sup>47</sup> <https://www.leforumcatholique.org/message.php?num=911910>

**(négative ou non voulue), matérielle (ou involontaire), médiante (ou indirecte) et plus ou moins éloignée, cela ne demeure pas moins une coopération totalement illicite à un mal absolu (l'avortement) et, qui plus est, à un massacre abominable par vivisection de fœtus vivants et non anesthésiés.**

## **9. Le devoir moral de non-complicité, même tacite, au sacrifice humain**

En se basant sur l'exemple du rite sataniste de l'avortement, Mgr Carlo Maria Viganò pousse cette objection encore plus loin sans aucunement exagérer. Selon lui, les vaccins fabriqués avec du tissu fœtal sont **un « sacrifice humain de victimes innocentes offert à Satan » et par notre inoculation volontaire, « on devient membre de l'anti-église satanique. »**<sup>48</sup> En parlant de ce pseudo-vaccin, il déclare : « (...) nous ne pouvons manquer de voir comment il contribue, précisément dans sa valeur « mystique », à **l'acceptation collective du sacrifice humain comme normal et même nécessaire** : la créature la plus innocente et sans défense, le bébé dans le ventre de sa mère au troisième mois de gestation, **est sacrifié et démembré afin d'extraire de son corps encore palpitant des tissus avec lesquels produire un non curatif, un non-vaccin, qui non seulement ne guérit pas du virus, mais qui, selon toute vraisemblance, provoque un pourcentage de mortalité plus élevé que le Covid lui-même (...).** »<sup>49</sup> Viganò mentionne aussi que **« les Pasteurs alimentent la confusion avec des orientations partielles, discordantes et contradictoires. En cela aussi nous pouvons nous rendre compte de la gravité de la situation, et combien la défection des Pasteurs est une prémisse nécessaire à l'établissement du royaume de l'Antéchrist. »**<sup>50</sup>

Sur cette question bioéthique, la théologie morale catholique traditionnelle de Viganò est soutenue par plusieurs Catholiques pro-vie engagés. Ancienne chirurgienne générale militaire et missionnaire (Kenya, Afghanistan, Haïti, Irak et Soudan), Sœur Deirdre Byrne déclarait : **« Nous ne serons pas complices du massacre des Saints Innocents des temps modernes et nous refusons donc d'accepter tout vaccin fabriqué en utilisant des cellules provenant de fœtus humains avortés. »**<sup>51</sup> Concernant spécifiquement les pseudo-vaccins covid, elle évoque la responsabilité des chrétiens dans la perpétuation de ce crime contre l'humanité : **« Le consentement généralisé aux vaccins souillés par l'avortement, en particulier de la part des chrétiens, n'a fait que contribuer à la culture de la mort. (...) L'heure est venue pour nous d'imiter les premiers chrétiens dans leur disposition à donner leur vie pour la Vérité. Nous ne serons pas complices. L'heure est venue de se lever! »**<sup>52</sup> Nous avons aussi M. Augustin Hamilton de Campagne Québec-Vie qui disait : **« Cette utilisation de fœtus humains représente un obstacle à la réception desdits vaccins, puisque les fabricants emploient un moyen découlant d'un acte immoral en soi — l'avortement — dans le**

---

48 [https://www.cqv.qc.ca/mgr\\_vigano\\_les\\_vaccins\\_fabriques\\_avec\\_du\\_tissu\\_foetal\\_sont\\_un\\_sacrifice\\_humain\\_de\\_victimes\\_innocentes\\_offert\\_a\\_satan](https://www.cqv.qc.ca/mgr_vigano_les_vaccins_fabriques_avec_du_tissu_foetal_sont_un_sacrifice_humain_de_victimes_innocentes_offert_a_satan)

49 Ibid.

50 Ibid.

51 <https://arguments-vaccins.com/argument-61-certains-vaccins-font-intervenir-des-cellules-de-foetus-avortes-dans-leur-processus-de-fabrication-soulevant-de-graves-questions-morales/>

52 Ibid

processus de fabrication du vaccin **“ce qui relève de toute obligation morale d’accepter un tel produit, dût-il vous sauver la vie.”** »<sup>53</sup>

Il y a aussi d’autres Pasteurs courageusement réfractaires aux positions morales plus que douteuses du Vatican mais qui lui restent tout de même attachés pour l’instant. Ces Pasteurs sont : Léo Burke, Athanasius Schneider, Janis Pujats, Tomash Peta, Jan Pawel Lenga et Joseph Strickland, pour ne citer que ceux-là. Ils ont co-signés une lettre intitulée : **« Sur l’illicéité morale de l’utilisation des vaccins fabriqués à partir de tissus de bébés avortés »** publiée en décembre 2020 sur *LifeSiteNews*.<sup>54</sup> Selon eux : **« le crime d’avortement est si monstrueux que toute sorte de concaténation avec ce crime, même très éloignée, est immorale et ne peut en aucun cas être acceptée par un catholique une fois qu’il en a pleinement pris conscience. Celui qui utilise ces vaccins doit se rendre compte que son corps bénéficie des « fruits » de l’un des plus grands crimes de l’humanité. [...] Tout lien avec le processus de l’avortement, même le plus éloigné et implicite, jettera une ombre sur le devoir de l’Église de témoigner sans faille de la vérité que l’avortement doit être totalement rejeté. Les fins ne peuvent justifier les moyens. Nous vivons l’un des pires génocides connus de l’homme. »**<sup>55</sup> Comme « pasteurs responsables du salut éternel des âmes », ils considèrent qu’il est interdit **« de garder le silence et de maintenir une attitude ambiguë quant à notre devoir de résister » fermement comme les « martyrs qui ont évité le moindre soupçon de collaboration avec le mal de leur temps ».**<sup>56</sup>

Ils ne sont pas les seuls pasteurs à professer une théologie morale catholique traditionnelle et à réfuter les confabulations modernistes, libérales et laxistes du Vatican sur cette question bioéthique. Il y a aussi des pasteurs sédévacantistes et orthodoxes. Trois prêtres sortis de la FSSPX ont même exposé publiquement les arguments de leurs dissidences sur vidéos : l’abbé Abrahamowicz<sup>57</sup>, l’abbé Salenave<sup>58</sup> et l’Abbé Rioult.<sup>59</sup> L’Abbé Peter Lang est un prêtre allemand dissident de la FSSPX qui affirme : **« En considérant tous les éléments qui précèdent (matériel embryonnaire, modification génétique, (...) effets secondaires désastreux, décès liés à la prise du vaccin, marquage et traçage, (...) risque d’infertilité, etc.), il ne peut y avoir, pour nous catholiques, face au vaccin contre la Covid-19, qu’une seule décision possible : le rejet catégorique. Ce vaccin est intrinsèquement mauvais. [...] Cela signifie qu’il ne peut y avoir aucune raison valable pour accepter ce vaccin** (même si cela devait impliquer que le père de

---

53 [http://www.revueenroute.jeminforme.org/10\\_bonnes\\_raisons\\_de\\_refuser\\_le\\_vaccin\\_contre\\_la\\_covid-resume.php](http://www.revueenroute.jeminforme.org/10_bonnes_raisons_de_refuser_le_vaccin_contre_la_covid-resume.php)

54 <https://www.lesalonbeige.fr/sur-lilliceite-morale-de-lutilisation-des-vaccins-fabriques-a-partir-de-tissus-de-bebes-avortes/>

55 <https://olivierdemeulenaere.wordpress.com/2020/08/16/non-aux-vaccins-issus-de-foetus-humains-avortes/>

56 <https://arguments-vaccins.com/argument-61-certains-vaccins-font-intervenir-des-cellules-de-foetus-avortes-dans-leur-processus-de-fabrication-soulevant-de-graves-questions-morales/>

57 <https://www.youtube.com/watch?v=JltpY1mS8d8>

58 <https://odysee.com/@SaintSauveur:4/abb%C3%A9-salenave-l'apocalypse-qui-vient:1>  
<https://odysee.com/@MisericordeDivineInternational:e/abb%C3%A9-salenave-la-marque-de-la-b%C3%AAt:d>

<https://odysee.com/@Roms17:d/H%C3%A9catombe-prochaine--annonce-de-l'abb%C3%A9-Salenave:b>

59 <http://www.lasapiniere.info/archives/4017>

famille perde son emploi, que l'hypothèque de la maison ne pourrait plus être remboursée, que la famille perde tout et doive aller mendier pour survivre). »<sup>60</sup> C'est en ce sens que l'évêque auxiliaire Schneider s'est exprimé dans une interview du 18 décembre 2020 : « **Je suis convaincu qu'il y aura (...) un nombre considérable de gens ordinaires, (...) qui iront en prison, qui n'accepteront pas ce vaccin, fussent-ils y perdre leur courte vie terrestre** ». <sup>61</sup>

## 10. Pour les inaliénables droits, devoirs et libertés d'objection de conscience

Les commandements de Dieu restent un rempart solide pour nous conduire sur la route de la vie, de la vérité et de la vraie liberté. Les commandements, en particulier les préceptes moraux négatifs, sont le point de départ et la première étape indispensables du chemin qui conduit à la liberté: « La première liberté — écrit saint Augustin — c'est donc de ne pas commettre de crimes... comme l'homicide, l'adultère, la fornication, le vol, la tromperie, le sacrilège et toutes les autres formes de ce genre. Quand un homme s'est mis à renoncer à les commettre (...), il commence à relever la tête vers la liberté (...) ».

Une fois qu'on s'entend sur une juste notion de « liberté » nous pouvons réfléchir à la notion de « conscience ». Contrairement à une notion de conscience naturaliste, libérale et moderne, pour saint Thomas d'Aquin, **la « conscience » n'est pas une opinion, un sentiment ou une sensibilité, ou même une puissance (une faculté), mais un « acte » (un jugement) pour distinguer le bien du mal et un « sens moral »**<sup>62</sup> Même si elle n'est pas infaillible, l'obligation d'agir selon sa conscience ne comporte aucune exception. L'homme ne doit jamais être contraint d'agir contre sa conscience ou même contraint d'agir selon la conscience de quelqu'un d'autre, même si ce « quelqu'un » serait le Pape. « La conscience oblige plus que les préceptes des prélats. »<sup>63</sup> La seule manière de procéder pour un « éclaircur de conscience », c'est de chercher à convaincre en exposant la lumière de la vérité et en montrant l'évidence de la loi naturelle qui nous sont données par Dieu.<sup>64</sup>

Malgré la distorsion et l'abus des termes, par les laïcards libéraux de l'époque du pré-covidisme totalitaire, les « droits, devoirs et libertés d'obéir à sa conscience éclairée par la vérité », de faire ce qui est objectivement bien, ne doivent jamais être confondu avec du libéralisme, du relativisme, du subjectivisme ou une quelconque forme de modernisme. C'est la possibilité de se conformer librement à la loi morale naturelle gravée en nous par Dieu. S'y opposer serait s'opposer à l'être humain et à Dieu même. Une fois qu'il nous serait interdit d'obéir à la loi naturelle inscrite en nous par Dieu, autrement dit une fois supprimée la liberté de « conscience » (et non de « licence »

60 <https://www.medias-presse.info/vaccin-covid-19-un-petre-allemand-de-la-fsspx-sexprime-cest-non/140311/>

61 Cf. *LifeSiteNews* : Bishop Schneider explains why Christians must never take abortion-tainted COVID vaccine (2020), <https://www.lifesitenews.com/blogs/pro-death-world-powers-wish-to-use-vaccine-mandates-to-force-cooperation-with-abortion>

62 S. Th., Ia-IIae, q. 79, art. 12. <https://www.cairn.info/revue-d-ethique-et-de-theologie-morale-2017-1-page-11.html>

63 *De Veritate*, q. XVII, a. 5.

64 Cf. Martin Blais, *Conscience et syndérèse selon Thomas d'Aquin*, 2006. [https://www.thomas-d-aquin.com/documents/files/Conscience\\_Synderese.pdf](https://www.thomas-d-aquin.com/documents/files/Conscience_Synderese.pdf)

comme on entendait l'expression autrefois), il serait facile de confisquer toutes les autres formes de liberté.

Cette liberté sacrée d'obéir à sa conscience est beaucoup plus qu'un droit, elle est un devoir moral. Elle peut parfois exiger la désobéissance à l'autorité civile et religieuse au risque de perdre son emploi, sa communauté ecclésiale et même sa vie. Ce niveau de sacrifice doit être envisagé sérieusement par les catholiques présentement face aux exigences vaccinales illégitimes, pour ne pas dire tyranniques, de la part des gouvernements et du Vatican. La vraie liberté est donc au libéralisme ce que le bien commun est au covidisme mondial ou au communisme athée, c'est-à-dire que derrière les faux-semblants et la supercherie, il n'y a essentiellement rien de commun. On pourrait dire de même que la science est au scientisme ce que la raison est au rationalisme et ce que la foi est au fidéisme. Comme dit l'abbé Lang :

**« Ce vaccin provient d'une science sans conscience, c'est-à-dire d'une science sans Dieu, qui ne se soucie pas le moins du monde des lois naturelles et qui transgresse effrontément et avec arrogance toutes les limites fixées par Dieu. Quiconque se laisse volontairement injecter ce vaccin accepte d'une part cette science sans conscience et d'autre part, le système satanique et dictatorial (...). »**<sup>65</sup>

L'abbé Lang fait référence au système de paiement bio-numérique breveté par Bill Gates via Microsoft et dont l'identifiant est WO 060606.<sup>66</sup> La référence au 666 étant connu comme le nombre de la Bête.<sup>67</sup> Comme le montre Dr Madej par son microscope, le pseudo-vaccin covid contient de la nanotechnologie sous plusieurs formes : hydrogel ou luciférase, nanopuces ou nanorobots et oxyde de graphène servant de biocapteurs pour collecter des données « qui seront la base des crypto-monnaies que les gens obtiendront »<sup>68</sup>. Les personnes « vaccinées » ne seront plus entièrement humain car ils seront modifiés génétiquement pour devenir des hybrides/cyborgs (transhumanisme) brevetés et connectés à « l'Internet des objets » par l'IA et la 5G. Leurs données biométriques et leurs géolocalisations seront enregistrées. « C'est ainsi que les autorités obtiennent des implants chez les gens — à leur insu ou sans leur consentement. Beaucoup de gens auraient résisté à un implant en tant que — Marque de la Bête — (...) parce que la Bible met en garde contre cela. Ainsi, en qualifiant cette technologie de « vaccin », les autorités incitent les gens à se faire pucer. »<sup>69</sup> Le Dr Madej mentionne cela en rapport avec l'identité numérique prévue par le programme ID 2020 de Bill Gates, un projet mondial impliquant « la surveillance et le contrôle de chaque être humain. Elle dit que

---

<sup>65</sup>[https://www.cqv.qc.ca/le\\_pere\\_peter\\_lang\\_l\\_immoralite\\_des\\_vaccins\\_covid\\_19\\_developpes\\_sur\\_des\\_lignes\\_cellulaires\\_de\\_beb\\_es\\_avortes](https://www.cqv.qc.ca/le_pere_peter_lang_l_immoralite_des_vaccins_covid_19_developpes_sur_des_lignes_cellulaires_de_beb_es_avortes)

<sup>66</sup> <https://exoportail.com/nouveau-brevet-microsoft-veut-exploiter-la-cryptomonnaie-en-utilisant-les-ondes-cerebrales-et-la-chaleur-corporelle/>

<sup>67</sup> Livre de l'Apocalypse ch. 13 v. 17.

<sup>68</sup> <https://guyboulianne.com/tag/wo-2020-060606/>

<sup>69</sup> Ibid. Cela serait une stratégie bien calculée comme pour ce qui est de la dimension progressive de l'interdiction de participer à la vie sociale et économique (« acheter et vendre »).

c'est le summum de l'esclavage parce que la technologie permet de contrôler les corps et les esprits. »<sup>70</sup>

### Conclusion et recommandations

Face au monde et aux faux-frères « catholiques » qui sont complices de cette « panacée » par sa promotion ou sa fausse justification morale, **nous devons appeler haut et fort au rejet catégorique de ce pseudo-vaccin intrinsèquement mauvais. Cela signifie que cette « injection » ne peut même pas être envisagée comme une « option » de dernier recours possible. Il faut rejeter aussi catégoriquement les tests PCR qui injectent la même nanotechnologie directement dans le cerveau.** Comme disait l'Abbé Lang :

« L'ennemi d'aujourd'hui se tient devant nous non pas comme une idole, non pas avec une mitrailleuse, mais comme une **dose de vaccin anti-divin qui transgresse toutes les lois de la nature, sous prétexte de nous sauver et de nous venir en aide.** Difficile de penser un plan plus brillant (au sens satanique du terme). C'est pourquoi : Cessons de ressasser à la manière libérale : – les fœtus sont éloignés — la modification de notre ADN n'est pas prouvée — le marquage et la traçabilité ne sont qu'une théorie du complot. Commençons plutôt dès aujourd'hui par la prière quotidienne de supplication à demander les grâces d'une plus grande fidélité et d'une plus grande fermeté. Celui qui persévère jusqu'à la fin sera sauvé. Le temps de la tribulation ne durera pas éternellement. Dieu interviendra et humiliera ses ennemis. »<sup>71</sup>

Comme étant possiblement la marque de la Bête (666), cette question du refus catégorique de ce pseudo-vaccin est une des épreuves finales qu'il nous faut passer pour vérifier notre foi et qui peut demander le sacrifice ultime. C'est aussi un nouveau critère de discernement sur lequel nous verrons de nouvelles divisions mais aussi de nouvelles alliances. L'heure n'est plus aux guerres de clochers et on ne peut plus se déchirer sur des questions théologiques ou ecclésiologiques non-essentielles, **au moment même où l'avenir de l'humanité est en jeu.** Tout bon missionnaire nous dirait que la première chose à faire en voyant un enfant qui est en train de mourir de faim est de lui donner à manger avant de lui faire le catéchisme. Le salut de l'âme est toujours la priorité et c'est justement pourquoi il nous faut d'abord sauver la vie des êtres humains en danger imminent de mourir par avortement et par euthanasie vaccinale à retardement. Il faut parfois aller au plus urgent pour se rendre au plus important. Quand la maison est en feu on crie : « Au feu! Au feu! », quand les peuples sont victimes d'un génocide silencieux on crie « Réveillez-vous! Refusez l'injection de la mort! » (physique et spirituelle) Jésus semble inclure ces deux dimensions, qui sont en jeu dans la situation actuelle concernant la « vaccination » covid, lorsqu'il dit : « Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra à cause de moi la trouvera. » (Mt 16, 25) Ajouter à cela une menace sur la dimension économique (la capacité d'acheter et de vendre) et nous avons la définition de la marque de la Bête. C'est une très sérieuse probabilité que nous devons prendre en considération dans la conviction de foi de notre refus catégorique. Si ce n'est

---

70 Ibid.

71 Ibid.

pas le cas et que nous sommes incapables de résister à cette inoculation mortifère expérimentale, comment résisterons-nous à la marque de la Bête?

Toute autorité catholique dont les positions en matière de foi et/ou de morale ne sont pas clairement catholiques **ne peut plus être considérée comme telle et son autorité devient de facto illégitime. C'est alors un devoir de lui désobéir et de s'en détacher radicalement pour ne pas participer à ses compromis inspirés par le « père du mensonge »** (Satan). Par le fait même, il pourrait sembler qu'on se prive des grâces sacramentelles et communautaires mais en réalité **c'est un sacrifice de fidélité envers Dieu qui ne pourrait oublier de nous en récompenser au centuple en cette vie et surtout dans l'Autre.** Comme disait Pierre, le chef des Apôtres : **« Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes »** (Actes des Apôtres 5, 29).

En nous privant d'exercer notre liberté d'objection de conscience, en nous contraignant à violer notre conscience morale (éclairée par la loi naturelle issue de la loi divine), l'autorité religieuse ou politique perd toute sa légitimité et devient tyrannique. Lorsque l'autorité devient tyrannique, c'est un devoir sacré de lui désobéir et de s'y opposer de toute ses forces. Contrairement aux personnes illusionnées ou assujetties aux puissances du mal, **les catholiques ont toujours la liberté et le choix de faire le bien et de rejeter le mal, même si ce choix suppose de donner sa vie. Laisser sous-entendre qu'en certaines situations on n'a pas d'autre choix que le compromis avec un mal absolu est une fausse excuse qui est gravement illicite moralement et se doit donc d'être fermement rejeté.** Au lieu de garder le silence par respect humain, affirmer la vérité, même au risque de contredire poliment un pasteur publiquement, est un acte de charité envers lui et les autres. **« Face à l'erreur, la première charité est de dire la vérité. »**

Prenons l'exemple de la mère des Maccabées qui exhorta ses 7 fils à accepter le martyr par le tyran cruel au lieu d'accepter le compromis de manger du porc (qui est en comparaison beaucoup moins grave que le cannibalisme vaccinal). « A peine achevait-elle de parler que le jeune homme dit "Qu'attendez-vous? **Je n'obéis pas aux ordres du roi, j'obéis aux ordres de la Loi qui a été donnée à nos pères par Moïse. [...] Quant à nos frères, après avoir supporté une douleur passagère, en vue d'une vie intarissable, ils sont tombés pour l'alliance de Dieu,** tandis que toi, par le jugement de Dieu, tu porteras le juste châtiment de ton orgueil. [...] **Ainsi trépassa le jeune homme, sans s'être souillé, et avec une parfaite confiance dans le Seigneur.** » (2 M 7, 30; 36; 40)

Sur la base d'une objection de conscience éclairée par la Loi divine, la Parole de Dieu, la Croix du Seigneur et une rigoureuse théologie morale catholique, **refusons et exhortons à refuser la « vaccination » covid à tout-prix,** malgré toutes les contraintes imaginables. Sachant et affirmant clairement (sans aucun doute, hésitation ou ambiguïté) que **toute forme de coopération illicite avec un mal absolu (l'avortement et le génocide vaccinal) est gravement immorale.** Céder au compromis et au chantage sur ce point est un encouragement à perpétuer cette tactique pour tous les domaines de la vie et **collabore ainsi au renforcement de la dictature totalitaire du Nouvel Ordre Mondial** en place. « Vous obéissez pour que ça s'arrête mais c'est parce que vous obéissez que ça

continu. » Par conséquent, nous avons le **devoir moral d'opposer un refus catégorique à cette injection mortifère qui porte la mort et qui donne la mort**. Dans ce cas, la **désobéissance aux autorités civiles et religieuses** (Vatican et autres) n'est qu'une première étape minimale pour le citoyen catholique ou non. La seconde serait de boycotter et de désertir en masse toutes les églises ou les chapelles dont le pasteur, par son silence ou son ambigüité sur le sujet, est **complice de ce double massacre abominable, au lieu de défendre la vie humaine (foetus et personnes menacées par l'injection)** et la morale catholique traditionnelle par le fait même.

Selon saint Thomas d'Aquin, la législation qui s'écarterait de la raison pour devenir injuste serait une forme de violence.<sup>72</sup> C'est suivant cette dégradation jusqu'à ce que la vie soit sérieusement menacée que la **légitime défense des personnes et des sociétés serait justifiée moralement**, dans la plus juste mesure possible. « Si pour se défendre on exerce une violence plus grande qu'il ne faut, ce sera illicite. Mais si l'on repousse la violence de façon mesurée, ce sera licite... Et il n'est pas nécessaire au salut que l'on omette cet acte de protection mesurée pour éviter de tuer l'autre ; car on est davantage tenu de veiller à sa propre vie qu'à celle d'autrui. »<sup>73</sup> Sans entrer dans les considérations de la tyrannie intolérable qui, selon saint Thomas, justifie le tyrannicide, il serait quand même bon de se poser la question si nous ne sommes pas arrivés là avec la **dictature techno-sanitaire du Nouvel Ordre Mondial**.

Si nous n'avons pas été convaincu avec les confinements forcés, le passeport vaccinal discriminatoire, les congédiements abusifs ou l'euthanasie vaccinale à retardement des adolescents, des adultes et des personnes âgées, peut-être que l'injection des 5 à 11 ans avant Noël (2021) nous convaincra. **Est-ce qu'on peut, moralement et en toute conscience, « tolérer » ces sacrifices humains sur l'autel du nouveau Moloch Big-Pharma sans parler et sans agir?** Je laisse la question ouverte pour qu'on puisse interroger sa conscience à la lumière de la Parole de Dieu : « Tout homme d'entre les enfants d'Israël qui livre un de ses enfants à Moloch, sera mis à mort... Je le retrancherai du milieu de son peuple, parce qu'il aura livré un de ses enfants à Moloch, de manière à rendre impur mon sanctuaire et à profaner mon saint Nom. »<sup>74</sup>

Jésus prophétisa qu'à la fin des temps le monde serait rempli de confusion morale et religieuse par la multiplication de mauvais pasteurs: « Plusieurs faux prophètes s'élèveront, et ils séduiront beaucoup de gens » (Mt 24, 11). L'apôtre Jean nous a donné un critère de discernement certain pour savoir si nous sommes vraiment en communion avec Jésus : « Si nous gardons ses commandements, nous savons par cela que nous l'avons connu. Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui » (1 Jn 2, 3-4). Les soi-disant « catholiques » qui tiennent le discours du monde, qui est le même que celui de Bergoglio et de tous ceux qui partagent sa compromission morale, sont acceptés du monde. Par contre, le monde déteste ceux qui osent contredire ce narratif politiquement correct et mensonger, son laxisme et son relativisme moral, ses raisonnements tortueux visant à justifier

---

72 Somme théologique 1-2, 93, 3, ad 2.

73 St Thomas d'Aquin, S. Th. 2-2, 64, 7.

74 Lévitique 20, 2-3

l'injustifiable, sa propagande politico-commerciale mondiale. « Si le monde vous hait », dit Jésus à Ses disciples, « sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait » (Jn 15, 18-19). Voyant comment les gouvernements et les médias sont de plus en plus agressifs vis-à-vis non des membres affiliés au Vatican mais des non-vaccinés nommés « anti-vax », « complotistes » et autres, est-ce qu'il faut s'attendre à la persécution de ceux qui obéissent au Commandements de Dieu et qui refusent de coopérer au mal de l'avortement, à l'euthanasie vaccinal à retardement, au transhumanisme et à leur Nouvel Ordre Mondial? « Alors on vous livrera aux tourments, et l'on vous fera mourir; et vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon nom » (Mt 24, 9).

Paradoxalement, nous avons des raisons de nous réjouir car nous avons des signes que notre délivrance approche. Notre foi catholique nous donne la profonde espérance que, après les tribulations annoncées dans l'Apocalypse, **Jésus « reviendra dans la Gloire, pour juger les vivants et les morts. Et son Règne n'aura pas de fin. »**<sup>75</sup> « Mais, quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il encore la foi sur la terre ? » (Lc 18, 8) Alors si nous conservons la foi authentique et la fidélité à ses Commandements, par la grâce de Dieu et l'intercession de la très sainte Vierge Marie, nous avons toutes les raisons de lever la tête et de garder cette « **parfaite confiance dans le Seigneur.** »<sup>76</sup>

Auteur : Sébastien Dupont

---

75 Credo de Nicée-Constantinople

76 2 Machabées 7, 40